

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU LUALABA



Cabinet du Gouverneur

POINT DE PRESSE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE GOUVERNEUR MERCREDI 24/06/2020

Au sujet de la situation de la pandémie de Covid-19 dans la Province du Lualaba, nous portons à la connaissance de l'opinion tant provinciale que nationale ce qui suit :

1. Deux personnes résidant dans la Zone de Santé de Fungurume ont été malades et transférées en date du 14 juin 2020 pour les soins à Lubumbashi, dans la Province du Haut-Katanga.
2. Ayant présenté des symptômes de Covid-19, les échantillons ont été prélevés et transmis au Laboratoire Provincial de Lubumbashi, en date du 17 juin 2020, pour le diagnostic de confirmation de la Covid-19. Les résultats rendus le 22 juin 2020 par le Laboratoire Provincial de Lubumbashi confirment qu'il s'agit bien de deux cas de Covid-19.
3. Actuellement les deux cas sont sortis de l'hôpital et sont suivis sur le site de la quarantaine de Lubumbashi. **Leur situation est stable** et c'est l'occasion de remercier le Gouvernement Provincial du Haut – Katanga ainsi que son Comité de Riposte pour cette prise en charge.
4. Le Comité Technique de Riposte à la Covid-19 de la Province du Lualaba travaille activement en collaboration avec le Comité local de riposte de la Zone de Santé de Fungurume

pour identifier tous les cas contacts directs et indirects. A cet effet, la Commune de Fungurume sera confinée **le Samedi 27 Juin 2020**.

5. Au regard de ce qui précède, aucun voyageur ni véhicule à destination de Fungurume ne sera admis pendant la période susmentionnée à l'exception de ceux transportant les minerais et intrants miniers de TFM.
6. Il va sans dire que pour les véhicules et voyageurs passant sans arrêt à Fungurume ainsi que les membres des Comités Provincial et Local de Riposte ne sont pas concernés par cette limitation.
7. Que durant ce jour, soit le Samedi 27/06/2020, les activités de la société Tenke Fungurume Mining vont continuer avec son personnel sur site.

Ainsi, nous exhortons la population de la Province du Lualaba à :

- Observer scrupuleusement les mesures barrières pour limiter la propagation de la Covid-19, en particulier le port obligatoire de masque dans les lieux publics,
- Et en cas de fièvre, de toux et/ou de difficultés à respirer, appeler un des numéros verts sans tarder (**082 970 0010 et 082 970 0011**).

Fait à Kolwezi, le 24.06/2020

-Richard MUYEJ MANGEZE-

Gouverneur de Province

